

RAPPORT ANNUEL

Bureau de l'équité, de la diversité et des
droits de la personne

Pour la période allant du
1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017

Noël A. J. Badiou

Vice-recteur adjoint, Équité, diversité et droits de la personne

Université Laurentienne

Equity	Équité
Diversity	Diversité
Human Rights	Droits de la personne



Résumé

Ce rapport annuel, produit conformément à la Politique et au Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude de l'Université Laurentienne, fournit des détails sur le nombre, le type et le règlement des cas. Les membres de la communauté universitaire peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP) ou sur le site Web de ce bureau.

Cette année marque la première période complète de rapport du BEDDP qui a officiellement ouvert ses portes le 1^{er} avril 2016. Dirigé par M. Noël A. J. Badiou, vice-recteur adjoint à l'équité, à la diversité et aux droits de la personne, le BEDDP a connu de nombreux développements en 2016-2017, notamment l'établissement d'une présence plus marquée en ligne, l'installation dans un nouveau bureau plus visible et diverses mises à jour importantes administratives et des politiques.

Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne

Le BEDDP a pour mandat de donner le ton dans la communauté universitaire en prônant un environnement englobant et respectueux d'apprentissage et de travail pour l'ensemble de la population étudiante, du personnel et du corps professoral. Il leur fournit pour cela de l'expertise et des conseils afin d'assurer la conformité avec la *Loi de 2005 pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO); les articles traitant de la lutte contre le harcèlement de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), 1990; le *Code des droits de la personne* de l'Ontario, 1990; la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude, la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle de l'Université Laurentienne et toutes autres politiques connexes.

Pendant l'exercice 2016-2017, les principales fonctions du BEDDP ont été les suivantes :

- 1) Apporter de l'aide concernant les plaintes de harcèlement, de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et d'intimidation, faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et aider à résoudre les cas.
- 2) Fournir de l'information et de la formation à la communauté pour sensibiliser à l'importance de promouvoir un milieu respectueux de travail et d'étude.
- 3) Administrer la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude sur le campus ainsi que la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention.

Services de résolution de cas

Le principal mandat du BEDDP est d'apporter de l'aide concernant les plaintes de harcèlement, de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et d'intimidation, de faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et d'aider à résoudre les cas.

Le BEDDP a rationalisé les services de résolution de cas en 2016-2017 en produisant de nouveaux formulaires standard et en instaurant de nouveaux processus de résolution des cas. Le nombre de plaintes, de consultations et de demandes de renseignements a beaucoup augmenté cette année. En particulier, la charge de cas a augmenté de la moyenne de 70 entre 2010 et 2016 à un total de 343 pendant l'exercice 2016-2017.

Composition des cas

Chaque cas présenté au BEDDP peut être classé dans une de ces trois (3) catégories :

1. **Plainte** : Plainte écrite transmise au BEDDP;
2. **Consultation** : Fourniture de conseils ou de lignes directrices concernant des plaintes possibles, des préoccupations ou des questions liées à des sujets entrant dans le mandat du BEDDP;
3. **Demande de renseignement** : Clarification rapide, référence ou renseignements.

Au total, 343 cas ont été signalés au BEDDP en 2016-2017 : 114 plaintes, 189 consultations et 40 demandes de renseignements. Les cas ont aussi été classés par type comme cela est indiqué dans les figures 1.a et 1.b.

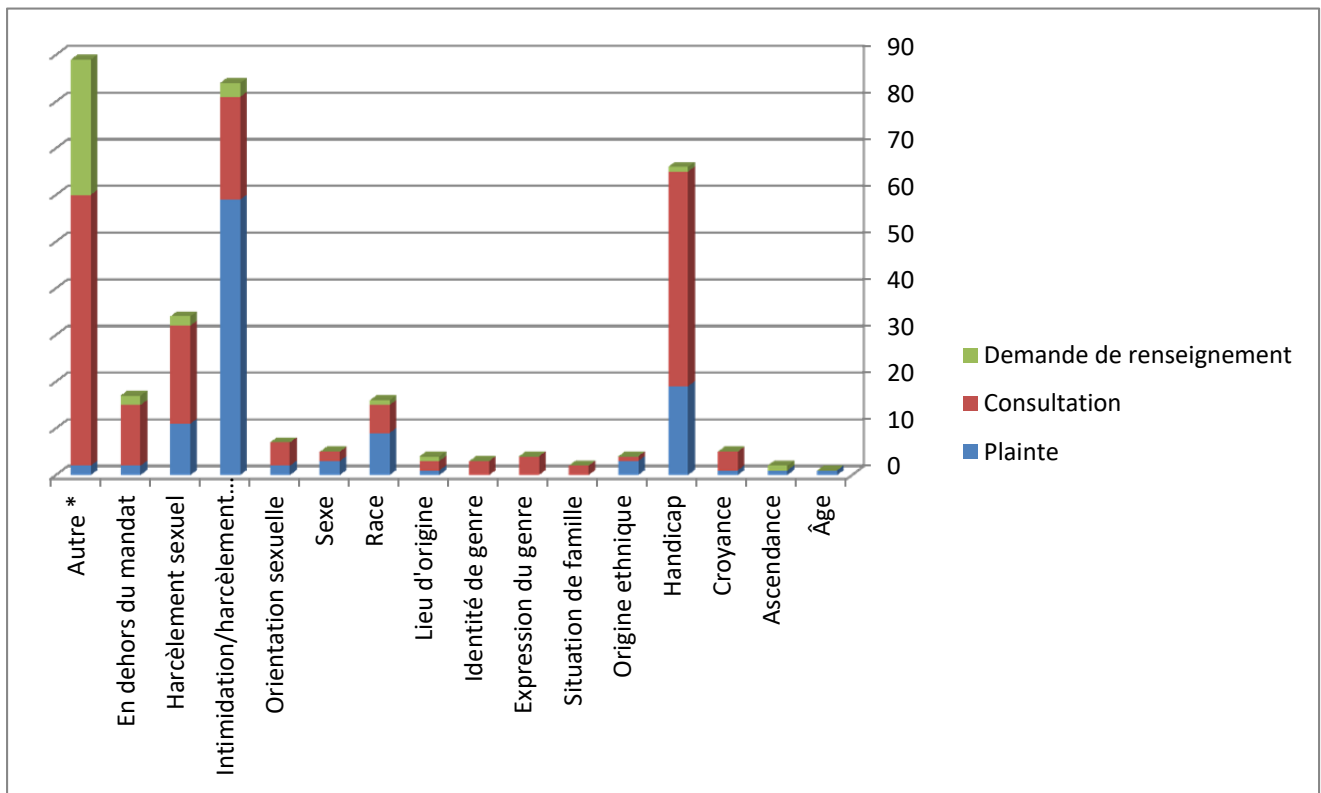


Figure 1.a – Éventail des cas

* **Autre** inclut les plaintes, consultations et demandes de renseignements générales au sujet de politique

Composition des cas	Plainte	Consultation	Demande de renseignement
Âge	1	0	0
Ascendance	1	0	1
Croyance	1	4	0
Handicap	19	46	1
Origine ethnique	3	1	0
Situation de famille	0	2	0
Expression du genre	0	4	0
Identité de genre	0	3	0
Lieu d'origine	1	2	1
Race	9	6	1
Sexe	3	2	0
Orientation sexuelle	2	5	0
Intimidation/harcèlement psychologique	59	22	3
Harcèlement sexuel	11	21	2
En dehors du mandat	2	13	2
Autre *	2	58	29

Figure 1.b – Données des cas

* **Autre** inclut les plaintes, consultations et demandes de renseignements générales au sujet de politique

Cas par catégories de groupes

Les plaignants et les intimés sont répartis en sept (7) groupes :

- 1) **Corps professoral** : Ce groupe inclut tous les membres de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) des campus de Sudbury et de Barrie, ainsi que les directeurs de départements et d'écoles (qui sont membres de l'APUL).
- 2) **Unité de faculté ou département** : Sont classés dans ce groupe les cas présentés au nom d'une unité de faculté ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- 3) **Employés** : Ce groupe inclut tous les employés autres que les membres du corps professoral; à savoir les membres du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), les auxiliaires à l'enseignement représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne (APAPUL) qui ne se classent pas dans la catégorie du personnel du groupe de direction, ainsi que tous les autres employés qui n'appartiennent pas à un syndicat ou à une association.
- 4) **Unité de personnel** : Sont classés dans ce groupe tous les cas présentés au nom d'une unité de personnel ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.

- 5) **Population étudiante** : Ce groupe inclut la population étudiante de l'Université Laurentienne et des universités fédérées.
- 6) **Personnel du groupe de direction** : Ce groupe inclut tout le personnel de direction, y compris les membres de l'Équipe de gestion, les vice-recteurs adjoints, les doyens et les directeurs de services. Il n'inclut pas les directeurs de départements et d'écoles, car ils font partie du corps professoral, comme cela est indiqué ci-dessus.
- 7) **Autres** : Sont classés dans ce groupe les cas où aucun intimé n'est désigné et les cas où le plaignant ne souhaite pas révéler le nom de l'intimé. La personne qui s'adresse au bureau cherche des conseils ou des stratégies pour traiter un cas ou un incident donné.

Plaintes

La majorité des plaintes (49 %) a été présentée par la population étudiante, suivie du corps professoral (26 %) et des employés (18 %). Les « Autres » ont représenté 4 %, et l'Équipe de gestion, les doyens et les directeurs ont présenté 3 % des plaintes.

Consultations

À l'inverse, c'est surtout le groupe de l'Équipe de gestion, des doyens et des directeurs qui a surtout demandé des consultations (30 %), suivi par les employés (19 %), les unités de personnel (16 %), le corps professoral (12 %), les « Autres » (11 %), la population étudiante (9 %) et les unités de faculté (3 %).

Demandes de renseignements

Tous les groupes ont demandé des renseignements à peu près dans la même proportion : corps professoral, 23 %; groupe de l'Équipe de gestion, des doyens et des directeurs ainsi que la population étudiante et les « Autres », 18 %; unités de personnel, 13 %, et employés, 10 %.

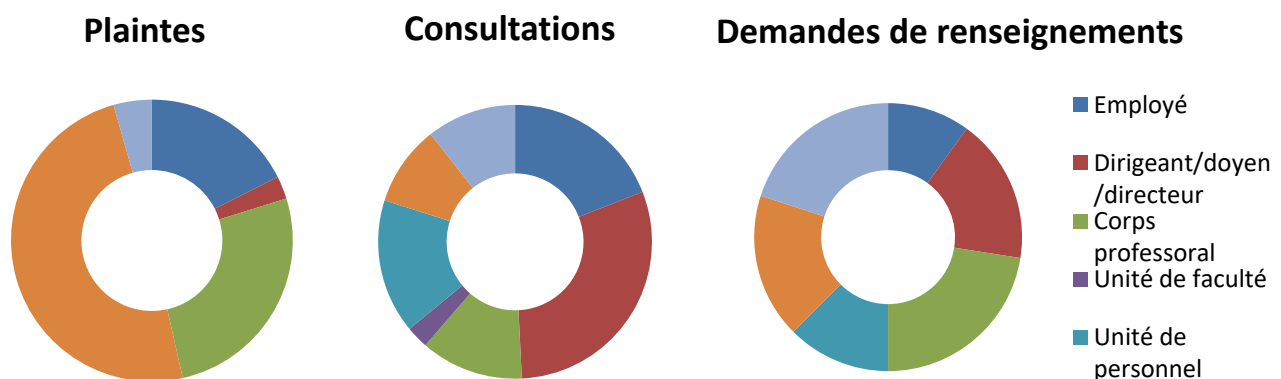


Figure 2 – Cas par groupes

Résolution des cas

Des 114 plaintes déposées en 2016-2017 et des 16 reportées de 2015-2016, 85 ont été résolues en 2016-2017 et 45 ont été reportées en 2017-2018. Des 85 cas résolus :

- 18 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- 8 ont fait l'objet d'un processus officiel de résolution qui a exigé la nomination d'un enquêteur externe indépendant et cela s'est soldé par 4 enquêtes;
- 20 ont été abandonnés ou retirés;
- 6 n'étaient pas bien fondés ou ne relevaient pas du mandat du BEDDP
- 33 n'ont exigé aucune mesure ou aucun suivi*

* Veuillez noter que beaucoup de ces cas ont consisté à clarifier des renseignements et que, après la clarification, aucune mesure ou aucun suivi n'a été nécessaire.

Services d'éducation et de formation

L'ancien Bureau des droits de la personne avait élaboré peu d'activités et d'initiatives d'éducation et celles qui existaient étaient désuètes. L'instauration du BEDDP, doté d'une nouvelle structure, exigeait de mettre à jour et de produire de la documentation et de la formation. Ce point de vue a été confirmé lors de consultations avec des dirigeants de l'enseignement, de l'administration et de la population étudiante de l'Université Laurentienne.

Les exigences législatives et réglementaires en matière d'éducation touchant le mandat du BEDDP ont été examinées en 2016-2017 et, comme indiqué ci-dessus, les modifications recommandées ont été effectuées dans le module de formation obligatoire sur D2L.

Il convient cependant de souligner que la demande d'éducation et de formation a largement dépassé la capacité de réponse du BEDDP l'an dernier. Avec l'ajout du gestionnaire de l'engagement communautaire et des droits de la personne, le BEDDP devrait être en bien meilleure position pour offrir davantage de possibilités d'éducation et de formation en 2017-2018.

Les initiatives suivantes d'éducation et de sensibilisation ont été prises au cours de l'année écoulée :

- Production de cinq brochures : 1) Harcèlement sexuel, 2) Violence sexuelle, 3) Accessibilité, 4) Mandat et services du BEDDP, 5) Responsabilités des entrepreneurs;
- Affiches du Mois de l'histoire des Noirs dans les fenêtres du BEDDP à la fin février;
- Affiches de la Journée internationale des femmes dans les fenêtres du BEDDP pendant les deux premières semaines de mars;
- Affiches de la Journée internationale pour l'élimination du racisme à la mi-mars;

- Affichage en alternance de documents provenant de campagnes provinciales et nationales sur la prévention de la violence sexuelle dans les fenêtres du BEDDP.

Le BEDDP a aussi embauché un membre du corps étudiant en travail-études pour améliorer son profil médiatique dans Twitter. Un membre du corps étudiant des cycles supérieurs a aussi effectué un stage au BEDDP et a fourni un précieux soutien à la recherche sur les thèmes importants de l'accessibilité et des arrangements. Ces personnes ont contribué à intensifier la promotion de la vision et des objectifs du BEDDP.

Conseils sur les politiques et processus

En 2016, le BEDDP a soigneusement examiné le projet de loi 132, c'est-à-dire, la nouvelle *Loi de 2016 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels* de la Province de l'Ontario pour relever ses répercussions sur la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude, et en a tenu compte dans la révision des politiques. En outre, le BEDDP a modifié substantiellement le programme pour y ajouter du texte qui facilite l'évaluation préliminaire des plaintes. De plus, le texte a été révisé pour en assurer la cohérence. La Politique et le Programme ont été approuvés en juin 2017.

La nouvelle Politique sur la réponse à la violence sexuelle et la prévention a aussi été élaborée en 2016-2017. Cette politique axée sur la population étudiante a été conçue en consultation avec la communauté universitaire, y compris la population étudiante. Parallèlement à cette nouvelle politique, de la documentation a été affichée sur le site Web de la Laurentienne et des brochures sur la réponse au harcèlement et à la violence sexuels et leur prévention ont été distribuées à la communauté universitaire.

En 2016-2017 également, le BEDDP a fourni du soutien au Bureau des services d'accessibilité pour faire en sorte que ses processus soient à jour et conformes à la lettre de la Commission ontarienne des droits de la personne ordonnant de prendre de nouvelles mesures pour faire des arrangements pour les étudiants atteints d'un trouble mental et ayant d'autres exigences éducationnelles connexes. La préparation des Lignes directrices relatives aux adaptations scolaires pour les étudiants handicapés, qui ont été approuvées par le Comité de l'enseignement et de l'apprentissage, avance bien. Le BEDDP a aussi élaboré une politique connexe du Sénat qui sera présentée au Sénat pour approbation au cours du prochain exercice avec la recommandation de rescinder la politique actuelle qui remonte à 1994.

Les mises à jour récentes des politiques et du règlement de la LAPHO ont été examinées et incluses dans les mises à jour de la Politique de l'Université Laurentienne sur les normes de service à la clientèle pour assurer la conformité à ces textes. De plus, le BEDDP a passé en revue le module obligatoire affiché dans D2L et présenté les changements requis pour le mettre à jour et le rendre conforme à la loi.

Le BEDDP a revu la Politique sur la prévention de la violence au travail et a recommandé deux changements substantiels afin de la rendre pleinement conforme aux exigences législatives et de l'aligner davantage sur la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude, sur la Politique sur

la réponse à la violence sexuelle et la prévention et sur le Code de conduite étudiante dans les domaines autres que les études.

Administration

Le BEDDP a remis son plan d'activité au vice-recteur à l'enseignement et à la vice-rectrice à l'administration en août 2016. La mise en œuvre de ce plan a été l'occasion de créer une nouvelle vision et de mettre à jour et d'améliorer le mandat et les principes directeurs du BEDDP.

Lors de la mise en œuvre de son plan d'activité et de son nouveau bureau, le BEDDP a entrepris et terminé ce qui suit en 2016-2017 :

- Création d'un système de classement plus robuste en utilisant les meilleures pratiques employées dans les systèmes gouvernementaux et postsecondaires. Tous les fichiers datant de 2010 et après ont été réorganisés et inclus dans le nouveau système.
- Le rapport annuel de 2015-2016 couvre une période plus courte (septembre 2015 - avril 2016) afin d'aligner la période de rapport du BEDDP sur l'exercice de l'Université Laurentienne.
- Travail avec le Service de technologie de l'information pour créer une base de données adaptée qui réduira grandement la nécessité des dossiers imprimés et améliorera la capacité du BEDDP de produire de solides rapports statistiques. La nouvelle base de données aidera en outre à déterminer non seulement les tendances et à recenser les domaines problématiques, mais aussi à déterminer l'éducation et la formation nécessaires dans la communauté de l'Université Laurentienne.
- Conception de formulaires-types de réception de cas, de formulaires d'autorisation et de lettres de service.
- Déménagement dans le nouveau bureau au rez-de-chaussée de l'Édifice des arts en septembre 2015 où le BEDDP jouit d'une plus grande visibilité. Par souci de protection de la vie privée et de la confidentialité, le BEDDP a désigné plusieurs lieux sur le campus où il peut rencontrer des plaignants en toute confidentialité.
- Embauche d'un membre du corps étudiant en travail-études qui a fait des études en communication pour faciliter les communications et la présence dans les médias sociaux du BEDDP, surtout sur Twitter où la Commission des droits de la personne de l'Ontario a été l'un des premiers abonnés. Le BEDDP compte actuellement plus de 100 abonnés.
- Affectation d'un membre du corps étudiant des cycles supérieurs de l'École de service social pour un stage au BEDDP. Cette personne a participé à des recherches sur divers sujets liés aux droits de la personne, y compris l'accessibilité et la LAPHO, afin de veiller à ce que le BEDDP suive les meilleures pratiques et soit au courant des dernières exigences.
- Après évaluation et approbation, création du poste de gestionnaire de l'engagement communautaire et des droits de la personne, conformément au plan d'activités du BEDDP. Au cours du processus de recrutement, le BEDDP a eu la grande chance d'attirer une personne

hautement qualifiée et renseignée. Le nouveau gestionnaire de l'engagement communautaire et des droits de la personne améliorera grandement la capacité du BEDDP de traiter les plaintes efficacement et rapidement, et de s'acquitter plus intentionnellement des obligations et des responsabilités en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation énoncées dans la LAPHO, le *Code des droits de la personne*, la LSST et le projet de loi 132 qui font aussi partie du mandat du BEDDP.

Chacune des réussites susmentionnées a aidé le BEDDP à contribuer plus efficacement et rentablement à l'objectif d'excellence organisationnelle de l'Université Laurentienne.